



Mélange à plâtre coloré Sandtastik

01/05/2015

FICHE SIGNALÉTIQUE

FABRICANT OU DISTRIBUTEUR : **SANDTASTIK PRODUCTS, LTD.**
58 Prosperity Ave, Port Colborne, ON L3K 5X9
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR OBTENIR DES INFORMATIONS : **800-845-3845**
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE : **800-845-3845**

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT : **MÉLANGE À PLÂTRE COLORÉ SANDTASTIK**
FORMATS DU PRODUIT : **SACS DE 1 LB ET BOUTEILLES DE 5 LB**
CLASSE DE PRODUIT : **ARTISANAT**

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

AUCUN

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION : S/O POINT DE FUSION : S/O PRESSION DE VAPEUR : S/O
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) : S/O GRAVITÉ : S/O
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : S/O RÉACTIVITÉ DANS L'EAU : NON RÉACTIF
APPARENCE ET ODEUR : Poudre colorée inodore

SECTION IV – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES EXPLOSIONS ET LES INCENDIES

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) : S/O
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : S/O
LIMITES D'EXPLOSION DANS L'AIR (% EN VOLUME) : NON EXPLOSIF
MOYENS D'EXTINCTION : AUCUNE MATIÈRE SPÉCIALE REQUISE
PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : AUCUNE PROCÉDURE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES REQUISE
DANGERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION INHABITUELS : NON COMBUSTIBLE

SECTION V – RISQUES PHYSIQUES ET RÉACTIVITÉ

PRODUITS DE POLYMÉRISATION DANGEREUX : AUCUN
STABILITÉ : CONDITIONS STABLES À ÉVITER : AUCUNE
INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER) : AUCUNE
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : AUCUN

SECTION VI – DONNÉES SUR LES DANGERS POUR LA SANTÉ

NIVEAU D'EXPOSITION TOLÉRABLE : VOIR LA SECTION II PEL/TLV
VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : YEUX, PEAU et INGESTION
EFFETS ET SYMPTÔMES D'UNE EXPOSITION AIGUË : AUCUN PRÉVU
EFFETS ET SYMPTÔMES D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : AUCUN PRÉVU
INSCRIPTION AUX LISTES DE CANCÉROGÈNES : NTP : **NON** CIRC : **NON** OSHA : **NON**
VOIR SECTION II POUR CONNAÎTRE LES COMPOSANTS CONCERNÉS
PROBLÈMES MÉDICAUX NORMALEMENT AGGRAVÉS PAR UNE SUREXPOSITION À CE PRODUIT : AUCUN
MESURES DE PREMIERS SOINS : AUCUNE MESURE REQUISE.
AUCUN EFFET AIGU SUR LA SANTÉ PRÉVU.



Mélange à plâtre coloré Sandtastik

SECTION VII – PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE ET DE LA MANUTENTION : AUCUNE REQUISE.
MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT DE MATIÈRE : AUCUNE PRÉVUE.
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : ÉLIMINEZ CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, D'ÉTAT ET LOCAUX.

SECTION VIII – ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET MESURES DE CONTRÔLE

EXIGENCES DE PROTECTION EN MATIÈRE DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES ET EXIGENCES DE VENTILATION SPÉCIALES : AUCUNE REQUISE
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION (GANTS, LUNETTES, ETC.) : AUCUN REQUIS
PRATIQUES DE TRAVAIL ET D'HYGIÈNE : AUCUNE REQUISE

SECTION IX – RENSEIGNEMENTS ET MISES EN GARDE SUPPLÉMENTAIRES

CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST DESTINÉE AUX CONSOMMATEURS UNIQUEMENT

SECTION X – RENSEIGNEMENTS SUR LA COULEUR

LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE S'APPLIQUE AUX COULEURS SUIVANTES QUI SONT ASSOCIÉES AUX INGRÉDIENTS DANGEREUX ET NON DANGEREUX :

<u>COULEUR DU PRODUIT</u>	<u>INGRÉDIENT DANGEREUX</u>
GRIS ABSTRAIT	aucun
VERT PERLE	aucun
BLANC ARCTIQUE	aucun
ATTRACTION BLEUE	aucun
PÊCHE ROUGISSANTE	aucun
TOSCANE BRÛLÉE	aucun
BLEU DE DRESDE	aucun
ROSE POUSSIÉREUSE	aucun
JAUNE JASMIN	aucun
BLEU CIEL	aucun
ORANGE DE TANGER	aucun
VERT SOUPIR	aucun

Formulaire rempli par : Larry L. Cook, PhD, DABT
Duke University
01/05/2015